



RÈGLES LOCALES

Les règles locales permanentes des épreuves fédérales s'appliquent sur le terrain.

- **Terrain en réparation** : Les ornières profondes (et non les empreintes légères) sur le parcours.
- **Obstructions inamovibles** : Les piquets et les cordons qui délimitent les zones de jeunes plantations. Le jeu est interdit dans ces zones.
- **Hors limites** : la ligne électrique définit la limite du parcours.
- **Pénalité pour infraction à une règle locale** : Pénalité générale

